



Lieu d'enfouissement et centre de traitement de sols contaminés



Novembre 2022

Rapport d'inventaire et de caractérisation de l'habitat
du poisson et de son utilisation – suivi an 1 (2022)

GESTION 3LB

Lieu d'enfouissement et centre de traitement de sols contaminés

Rapport d'inventaire et de caractérisation de l'habitat du poisson et de son utilisation – suivi an 1 (2022)

GESTION 3LB
LIEU D'ENFOUISSEMENT ET CENTRE DE TRAITEMENT DE SOLS CONTAMINÉS
RAPPORT D'INVENTAIRE ET DE CARACTÉRISATION DE L'HABITAT DU POISSON
ET DE SON UTILISATION – SUIVI AN 1 (2022)

| | |
|------------------------|---------------------|
| Rapport destiné à | Gestion 3LB |
| Responsable client | Mme Sonia Sylvestre |
| Version finale déposée | Novembre 2022 |
| en N/Réf. | 2970 |

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PESCA Environnement

Directrice de projet



Nathalie Leblanc, biologiste, M. Sc.

Analyse et rédaction

Myriam Therrien, technicienne

☐ TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------|--|----|
| 1 | MISE EN CONTEXTE | 1 |
| 2 | MÉTHODOLOGIE | 1 |
| 2.1 | Données récoltées sur l'ensemble du segment à caractériser | 2 |
| 2.1.1 | Présence de poissons | 3 |
| 2.1.2 | Habitat du poisson | 4 |
| 2.1.3 | Données notées à chaque section transversale..... | 6 |
| 3 | RÉSULTATS | 7 |
| 3.1 | Présence de poissons | 7 |
| 3.1.1 | Habitat du poisson | 9 |
| 4 | CONCLUSION..... | 13 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 14 |

☐ LISTE DES FIGURES

| | | |
|----------|--|---|
| Figure 1 | Clé d'identification des faciès d'écoulement | 3 |
|----------|--|---|

☐ LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-----------|---|----|
| Tableau 1 | Caractéristiques des aires de fraie des poissons potentiellement présents dans le cours d'eau CE-13..... | 5 |
| Tableau 2 | Poissons capturés dans le cours d'eau CE-13 le 27 juin 2022..... | 7 |
| Tableau 3 | Description de l'habitat aux trois sections transversales (stations) du cours d'eau CE-13 en 2020 et 2022 | 10 |

☐ LISTE DES ANNEXES

| | | |
|----------|------------------------|--|
| Annexe A | Résultats – suivi an 1 | |
|----------|------------------------|--|

1 Mise en contexte

Gestion 3LB s'est engagée à effectuer dans le cours d'eau CE-13 un suivi de l'habitat du poisson et de son utilisation aux années 1, 3 et 5 suivant le début de l'exploitation du lieu d'enfouissement de sols contaminés (LESC) à Bécancour. Le protocole d'inventaire et de caractérisation (PESCA Environnement, 2020a) ainsi que la technique de pêche ont été approuvés en 2020 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans le contexte des autorisations du projet. Le présent rapport expose les résultats du suivi de l'habitat du poisson et de son utilisation à l'an 1 suivant le début de l'exploitation du LESC, soit en 2022.

La caractérisation initiale réalisée en 2020 a démontré la présence de trois espèces de poissons (PESCA Environnement, 2020b). Selon les inventaires réalisés antérieurement et l'annexe 5 du rapport principal de l'étude d'impact sur l'environnement, le potentiel du cours d'eau CE-13 est faible pour la fraie et l'alevinage du poisson : faible abondance de poissons, faible diversité taxonomique, végétation envahissante, substrat peu adéquat.

La présence de la salamandre sombre du Nord a été confirmée dans le cours d'eau CE-13 lors de la caractérisation initiale en 2020 et a été prise en considération dans le choix des techniques de capture utilisées pour les poissons. C'est pourquoi la pêche à l'électricité n'a pas été retenue. Aucun suivi relatif à la salamandre sombre du Nord n'est requis.

2 Méthodologie

Les travaux terrain du suivi de l'an 1 ont été réalisés le 27 juin 2022 sur un segment d'environ 600 m du cours d'eau CE-13 (annexe A).

L'habitat a été caractérisé selon des critères préétablis. Un permis SEG a été obtenu (numéro de permis 2022 05 27 073 17 G P) en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (LCMVF), avant de réaliser l'inventaire de poissons.

Des informations ont été notées sur l'ensemble du segment du cours d'eau à caractériser. D'autres ont été notées à des sections transversales (trois stations) représentatives d'un segment homogène du cours d'eau, soit les mêmes que celles visitées en 2020 :

- en aval du point de rejet du fossé mitoyen entre le lieu d'enfouissement technique (LET) et le LESC;
- en amont du point de rejet prévu du LESC;
- en aval du point de rejet prévu du LESC.

Les éléments ont été localisés par GPS, photographiés et/ou notés.

2.1 Données récoltées sur l'ensemble du segment à caractériser

Une clé d'identification a permis d'identifier les faciès d'écoulement (figure 1).

Les conditions hydrologiques ont été notées :

- | | |
|---------|---|
| Étiage | Niveau minimal atteint par un cours d'eau en période de sécheresse. Aucune précipitation dans la semaine précédente. |
| Moyenne | Niveau moyen atteint par un cours d'eau lorsque des précipitations sont survenues dans la semaine précédente. |
| Crue | Augmentation importante du niveau d'un cours d'eau, le plus souvent attribuable aux précipitations intenses ou à la fonte des neiges. |

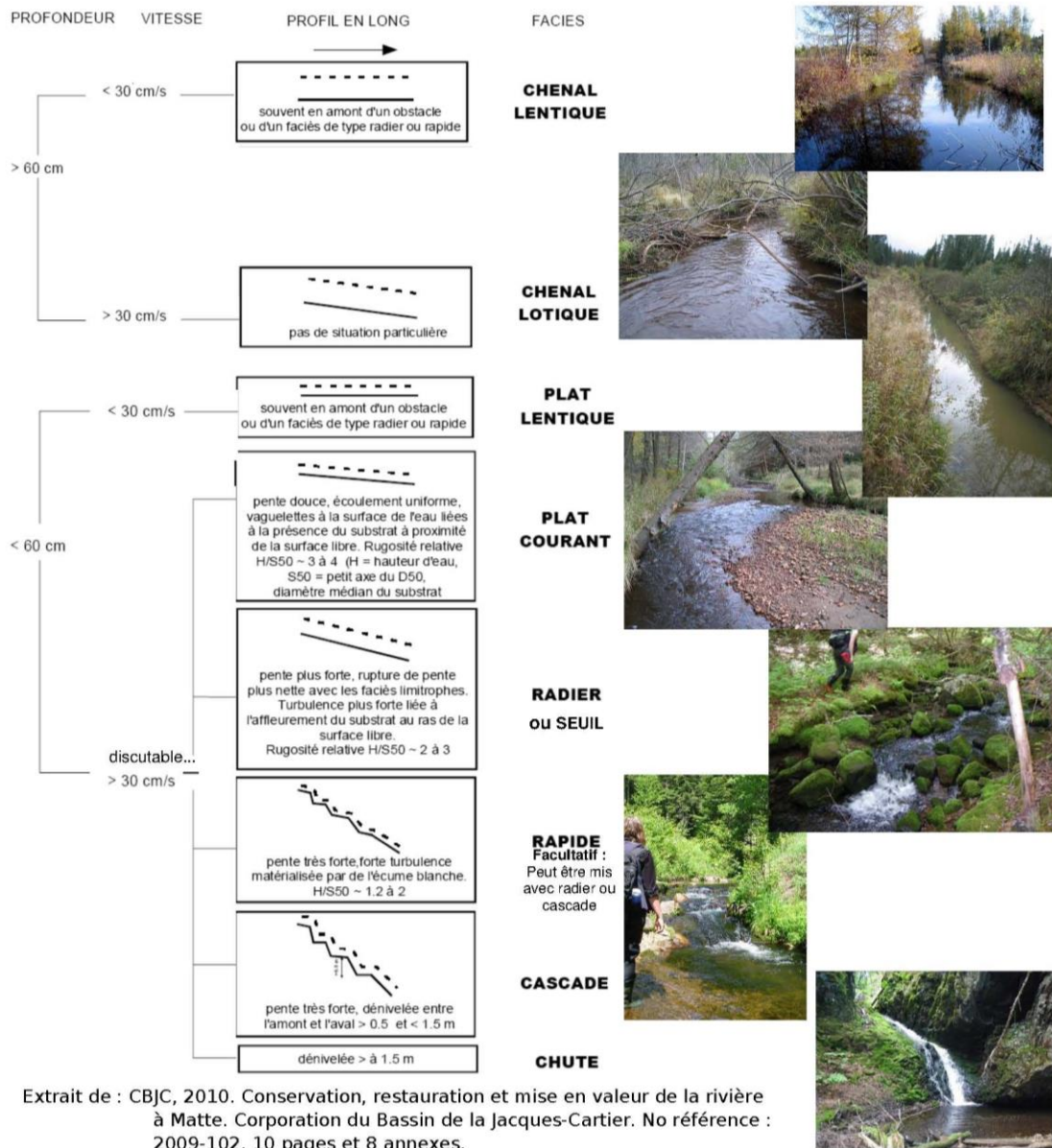


Figure 1 Clé d'identification des faciès d'écoulement

2.1.1 Présence de poissons

Une attention particulière a été prêté lors des déplacements le long du cours d'eau afin de détecter la présence de poissons. Toute observation de poisson a été notée et localisée par GPS.

Des bourolles, sennes à ménés et épuisettes ont été utilisées afin de capturer les poissons et d'ainsi confirmer leur présence ou absence. Les méthodes standards ont été adaptées selon les possibilités du cours d'eau, où peu de segments libres de végétation émergente et de débris sont présents.

Deux bourolles¹ ont été installées dans le cours d'eau et laissées pendant environ 8 heures avant de vérifier la présence de poissons.

Une senne à ménés² a été installée à un endroit où la végétation était moins abondante, le niveau de l'eau plus important et l'écoulement plus large. Le filet d'une seconde senne à ménés a permis de produire un rabattement des poissons en une station fermée, y compris dans les zones de végétation émergée dense autour qui abritaient potentiellement des espèces fugitives.

Deux sennes à ménés ont été installées de façon à former une station fermée d'environ 3 m de longueur dans une portion du cours d'eau peu large avec une zone de végétation dense. Les épuisettes ont été utilisées afin de tenter de capturer des espèces plus fugitives potentiellement présentes dans cette station fermée.

Les professionnels ont aussi recherché les poissons en agitant l'eau, de l'aval vers l'amont à différents endroits du segment de cours d'eau, afin de les capturer avec une épuisette (diamètre d'environ 40 cm).

Les poissons capturés ont été identifiés et relâchés dans le cours d'eau sur le site.

Le stade de développement des poissons observés ou capturés (alevin, juvénile, adulte) a été noté.

La pêche à l'électricité n'a pas été retenue comme moyen de capture du poisson en raison de la présence de la salamandre sombre du Nord.

2.1.2 Habitat du poisson

Les éléments suivants d'un habitat du poisson ont été notés :

- Frayère observée (poissons en reproduction ou nids entretenus). Les exigences particulières pour la fraie des espèces potentiellement présentes ont été recherchées (tableau 1). Ces espèces se reproduisent au printemps ou au début de l'été, en eau peu profonde avec un débit faible à nul;
- Présence d'œufs ou de larves (les plantes et autres structures permettant de les dissimuler ont été scrutées attentivement);
- Aires d'alevinage, endroits où les jeunes poissons de l'année passent leurs premiers stades de vie. Les alevins émergents s'éloignent généralement de quelques dizaines de mètres en aval de leur frayère;
- Aires potentielles d'alimentation, où la nourriture abonde (invertébrés benthiques présents sur le substrat, sur les débris ligneux ou sur les macrophytes);
- Aires potentielles de croissance : abris et aires de repos qui servent pour échapper aux prédateurs, se protéger lors de conditions défavorables et se reposer. Peuvent être une berge surplombante, un herbier, des débris ligneux (FFQ & MEF, 1996);

¹ Bourolle avec maillage variable jusqu'à 0,75 cm et avec entrée de 2,5 cm. Longueur de 42 cm assemblée et diamètre de 22 cm.

² Senne à ménés de 20 pi de long sur 4 pi de haut, mailles ¼ po, poche conique.

- Obstacles à la libre circulation du poisson, soit une structure naturelle ou artificielle qui limite l'accès du poisson aux composantes de son habitat. Les barrages de castors et les débris ligneux ne sont pas considérés comme des obstacles au passage du poisson;
- Barrage ou autre signe de présence de castors ou effort de contrôle anthropique du castor;
- Embâcle, soit une obstruction dans un cours d'eau par un amoncellement de débris;
- Type de végétation aquatique et d'abris (débris);
- Végétation aquatique émergente et submergée : localisation, pourcentage de recouvrement, identification de l'espèce dominante et de l'espèce sous-dominante;
- Présence d'algues et de cyanobactéries : localisation, pourcentage de recouvrement, dimension des thalles, identification des espèces et indice d'abondance (absence ou présence et faible ou forte abondance);
- Espèce faunique ou floristique à statut particulier;
- Espèce végétale exotique envahissante.

Tableau 1 *Caractéristiques des aires de fraie des poissons potentiellement présents dans le cours d'eau CE-13*

| Espèce | Habitat/site de reproduction | Granulométrie du substrat (mm) |
|-------------------------|---|---|
| Crapet-soleil | Végétation aquatique | Sable et gravier |
| Épinoche à cinq épines | Végétation aquatique | - |
| Méné à nageoires rouges | Cours d'eau | Gravier |
| Ventre rouge du Nord | Herbier | Algue filamenteuse |
| Meunier noir | Cours d'eau et berge | Gravier |
| Mulet à cornes | Cours d'eau intermittent ou permanent de petite dimension | Gravier |
| Mulet perlé | Cours d'eau | Sable, gravier, débris |
| Perchaude | Zone peu profonde | Sable, gravier, débris organiques, végétation aquatique |
| Umbre de vase | Portion inondée en périphérie | Végétation aquatique |

Note : - : Ne s'applique pas.

2.1.3 Données notées à chaque section transversale

La limite du littoral (anciennement nommée ligne des hautes eaux ou LHE) avait été déterminée en 2020. La limite du littoral a été validée à chaque section transversale.

Les éléments suivants ont été mesurés ou notés :

- Pente du lit du cours d'eau;
- Pente du talus de la rive et de la berge;
- Profondeur d'eau au plus bas du lit du cours d'eau ainsi qu'au quart, à la moitié et aux trois quarts du lit;
- Débit instantané sur un tronçon régulier du cours d'eau (sans obstacle ni virage) d'une longueur d'environ 10 m. La méthode du flotteur a été utilisée (chronométrer le temps qu'un objet flottant comme un morceau de bois entraîné par le courant prend pour parcourir la distance sans être freiné par un obstacle);
- Proportion estimée des types de substrats de la berge et du lit du cours d'eau;
- Pourcentage d'arbres, d'arbustes et d'espèces non ligneuses (herbacé, mousse, sphaigne) sur la berge et au-dessus du lit du cours d'eau, ainsi que les espèces dominantes identifiées. La présence d'hydrophytes a été notée.

Les paramètres suivants ont été notés ou analysés :

- pH;
- Température;
- Oxygène dissous;
- Conductivité;
- Odeurs émanant de l'eau;
- Couleur et turbidité de l'eau.

3 Résultats

3.1 Présence de poissons

La présence de trois espèces de poissons a été confirmée dans le cours d'eau. Ce sont les mêmes espèces que celles détectées en 2020. Les captures par engin de pêche sont présentées dans le tableau 2 et aux photos 4 à 9. Le nombre de poissons observé est plus faible qu'en 2022, ce qui peut être dû aux conditions lors de la visite sur le terrain et qui ne doit pas être considéré comme une tendance générale.

Ni larve, ni œuf, ni alevins de poissons n'ont été observés, bien que les plantes et autres structures servant d'abris aient été scrutées attentivement. Aucune frayère n'a été observée. Aucune présence significative d'invertébrés benthiques n'a été notée.

Aucune observation de poissons sans capture n'a été faite dans le cours d'eau. Des précipitations dans la nuit précédant la visite sur le terrain ont rendu l'eau du CE-13 turbide en matinée, rendant les observations visuelles difficiles, et ont rendu l'eau plus claire en après-midi.

Tableau 2 Poissons capturés dans le cours d'eau CE-13 le 27 juin 2022

| Engin de pêche | Habitat | Mulet à cornes | Épinoche à cinq épines | Umbre de vase |
|--------------------------------------|--|--------------------------|---|--|
| Bourolle 1 | Profondeur d'eau de 28 cm | 1 adulte de 8 cm de long | - | - |
| Bourolle 2 | Profondeur d'eau de 23 cm | - | - | 1 adulte de 10 cm de long |
| Senne à ménés | Étang d'environ 50 m Eau atteignant 99 cm de profondeur | - | 1 adulte de 7 cm de long et 2 juvéniles de 2 cm de long | 1 adulte de 6 cm de long et 1 juvénile de 1 cm de long |
| Sennes à ménés (2) en station fermée | Profondeur d'eau de 35 à 45 cm sur 3 m de long | - | - | - |
| Épuisette | Ensemble du segment de 600 m | - | - | - |
| Observation sans capture | Varié | - | - | - |
| Total | - | 1 | 3 | 3 |

Note : - : Ne s'applique pas.



Photo 1. Bourolle 1



Photo 2. Bourolle 2



Photo 3. Senne et épousette



Photo 4. Station fermée avec deux sennes



Photo 5. Épinoche (en bas) et ombre de vase (en haut)



Photo 6. Mulet à cornes

3.1.1 Habitat du poisson

Le segment de cours d'eau caractérisé est similaire à ce qu'il était en 2020, soit constitué d'un faciès d'écoulement plat lentique, à l'exception d'une section de 50 m qui débute à environ 30 m de la limite amont caractérisée. La largeur de l'écoulement et la profondeur de l'eau sont légèrement différentes de celles observées en 2020 et sont dans l'ordre de grandeur des variations régulières observées au cours d'une saison (en raison de la pluie variable par exemple). Le cours d'eau était en condition hydrologique moyenne lors de la visite en 2022, car des précipitations sont survenues dans la semaine précédente, dont la nuit avant la visite. La turbidité de l'eau était variable; turbide le matin en raison de la pluie de la nuit et plus claire en après-midi.

Des aires d'alimentation et de croissance du poisson sont présentes dans le cours d'eau. Des débris ligneux et des troncs étaient dans l'eau lors de la visite. Aucun barrage de castor n'était présent, mais des signes de présence passée du castor étaient visibles.

De nombreux débris ligneux jonchent le littoral de tout le segment de cours d'eau caractérisé.

Une espèce exotique envahissante (EEE), le phragmite (roseau commun), est très dense (75-100 % de recouvrement) à certains endroits, tout comme en 2020 (annexe A). La salicaire pourpre n'a pas été observée lors de ce suivi, alors que quelques plants épars avaient été observés en 2020 et sont potentiellement toujours présents.

De la végétation aquatique et de milieux humides colonise le cours d'eau par endroits.

Aucune algue ou cyanobactérie n'a été observée dans le cours d'eau.

Aucune espèce floristique à statut particulier n'a été observée dans le littoral ou la rive du cours d'eau.

Les données concernant l'habitat aux trois sections transversales (stations) du cours d'eau CE-13 sont présentées au tableau 3.

Tableau 3 Description de l'habitat aux trois sections transversales (stations) du cours d'eau CE-13 en 2020 et 2022

| Paramètre | Station 1 (amont) | | Station 2 | | Station 3 (aval) | |
|--|--|---|--|--|--|--|
| | 2020 | 2022 | 2020 | 2022 | 2020 | 2022 |
| Type faciès d'écoulement | Plat lentique, permanent | Plat lentique, permanent | Plat lentique, permanent | Plat lentique, permanent | Plat lentique, permanent | Plat lentique, permanent |
| Condition hydrologique | Étiage | Moyenne | Étiage | Moyenne | Étiage | Moyenne |
| pH | 6,6 | 6,6 | 8,0 | 6,4 | 7,6 | 6,4 |
| Température de l'eau (°C) | 18 | 19 | 23 | 20 | 27 | 22 |
| Conductivité (µs/cm) | 387 | 309 | 233 | 317 | 210 | 329 |
| Oxygène dissous (mg/L) | 5,28 | n. d. | 8,34 | n. d. | 7,12 | n. d. |
| Odeur | Non | Non | Non | Non | Non | Non |
| Stabilité sur longueur visible (%) | Toutes les berges : 100 | Berge droite : 100 Rive droite : 95 | Berge droite : 100 Rive droite : 80 | Berge droite : 95 Rive droite : 75 | Berge droite : 80 Rive droite : 100 | Berge droite : 100 Rive droite : 70 |
| Pente (%) | - | Littoral : 0 Berge droite : 2 Rive droite : 27 | Littoral : 0 Berge droite : 10 Rive droite : 30 | Littoral : 0 Berge droite : 10 Rive droite : 35 | Non déterminée (abondance de phragmites) | Littoral : 0 Berge droite : 60 Rive droite : 5 |
| Largeur écoulement eau (cm) | 50 | 195 | 110 | 177 | 45 | 271 |
| Largeur approx. à la limite du littoral (m) | 17 | 14 | 22 | 17 | 25 | 26 |
| Profondeur (cm) | Point le plus bas : 6 ¼ : 5 ½ : 6 ¾ : 5 | Point le plus bas : 36 ¼ : 27 ½ : 27 ¾ : 17 | Point le plus bas : 28 ¼ : 16 ½ : 27 ¾ : 25 | Point le plus bas : 27 ¼ : 17 ½ : 21 ¾ : 21 | Point le plus bas : 15 ¼ : 9 ½ : 5 ¾ : 10 | Point le plus bas : 26 ¼ : 26 ½ : 13 ¾ : 6 |
| Vitesse moyenne débit (cm/s) | Non déterminée (débris ligneux abondants) | 18,78 | 7,43 | 17,39 | 10,48 | 18,62 |
| Libre passage poisson | Limitations (débris ligneux abondants) | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Type substrat (%) | Littoral : 80 sable 20 matière organique | Littoral : 45 limon 50 sable 5 matière organique Berge droite : 55 limon 30 sable 15 matière organique | Littoral : 40 sable 40 limon 20 matière organique Berge droite : 50 sable 50 limon | Littoral : 50 limon 30 sable 20 matière organique Berge droite : 50 limon 35 sable 15 matière organique | Littoral : 90 sable 10 matière organique | Littoral : 80 sable 10 limon 10 matière organique Berge droite : 90 sable 10 matière organique |

| Paramètre | Station 1 (amont) | | Station 2 | | Station 3 (aval) | |
|---|---|--|--|---|---|--|
| | 2020 | 2022 | 2020 | 2022 | 2020 | 2022 |
| Couverture végétale (%) | <u>Littoral</u> : 75 non ligneux 15 hydrophyte <u>Rive droite</u> : 40 arborescent 10 arbustif 50 non ligneux | <u>Littoral</u> : 5 arbustif 80 non ligneux 15 hydrophyte <u>Berge droite</u> : 20 arborescent 20 arbustif 60 non ligneux | <u>Littoral</u> : 100 non ligneux <u>Berge droite</u> : 10 arbustif 90 non ligneux | <u>Littoral</u> : 5 arbustif 90 non ligneux 5 hydrophyte <u>Berge droite</u> : 50 arborescent 40 arbustif 10 non ligneux | <u>Littoral</u> : 20 non ligneux 10 hydrophyte <u>Berge droite</u> : 100 non ligneux (roseau commun) | <u>Littoral</u> : 5 arbustif 30 non ligneux 5 hydrophyte <u>Berge droite</u> : 10 arbustif 90 non ligneux (roseau commun) |
| Algues et cyanobactéries | Non | Non | Non | Non | Non | Non |
| Végétation aquatique émergente et submergée (% recouvrement) | Lentille d'eau (15 %) | - | Potamot émergé (40 %) Scirpe à nœuds rouges (30 %) | Scirpe à nœuds rouges (40 %) | Lentille d'eau (10 %) | - |
| Espèces végétales de la rive | Bouleau jaune, roseau commun, mousse sp. | Bouleau jaune, roseau commun, carex sp., impatiente du Cap, verge d'or, épilobe sp., aulne sp., érable sp., fougère | Framboisier, bouleau jaune, érable sp., fougère sp. | Fougère sp., framboisier, bouleau jaune, carex sp., verge d'or, pruche, épilobe sp., impatiente du Cap | Roseau commun, iris versicolore, prêle, fougère, impatiente du Cap | Roseau commun, bouleau jaune, érable rouge, bouleau à papier, impatiente du Cap, fougère sp., épilobe sp. |
| Espèces floristiques exotiques envahissantes | Roseau commun (> 75 %) | Roseau commun (> 80 %) | - | - | Roseau commun (> 75 %) | Roseau commun (> 90 %) |

Notes : n. d. : Non déterminé.
- : Ne s'applique pas.



Photo 7. Station 1



Photo 8. Station 1



Photo 9. Station 2



Photo 10. Station 2



Photo 11. Station 3



Photo 12. Station 3

4 Conclusion

Tel que mentionné dans le rapport de caractérisation initiale en 2020, Gestion 3LB s'est engagée à effectuer un suivi de l'habitat du poisson et de son utilisation aux années 1, 3 et 5 suivant le début de l'exploitation du lieu d'enfouissement de sols contaminés (LESC) à Bécancour. Le suivi de l'an 1 a été fait le 27 juin 2022.

Ce suivi a permis de confirmer la présence de trois espèces de poissons dans le cours d'eau CE-13, soit le mulot à cornes, l'ombre de vase et l'épinoche à cinq épines. Ces trois espèces avaient aussi été observées lors de la caractérisation initiale. Le nombre de poissons observé est plus faible qu'en 2022, ce qui peut être dû aux conditions lors de la visite sur le terrain et qui ne doit pas être considéré comme une tendance générale.

Ni frayère, ni larve, ni œuf, ni alevins de poissons n'ont été observés. Des aires d'alimentation et de croissance du poisson sont présentes.

Le roseau commun (phragmite), une espèce exotique envahissante (EEE), est abondant dans plusieurs portions du cours d'eau. Quelques plantes aquatiques sont présentes, comme la lentille d'eau, le scirpe à nœuds rouges et la quenouille.

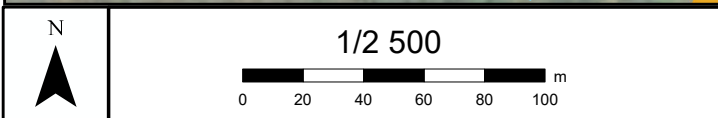
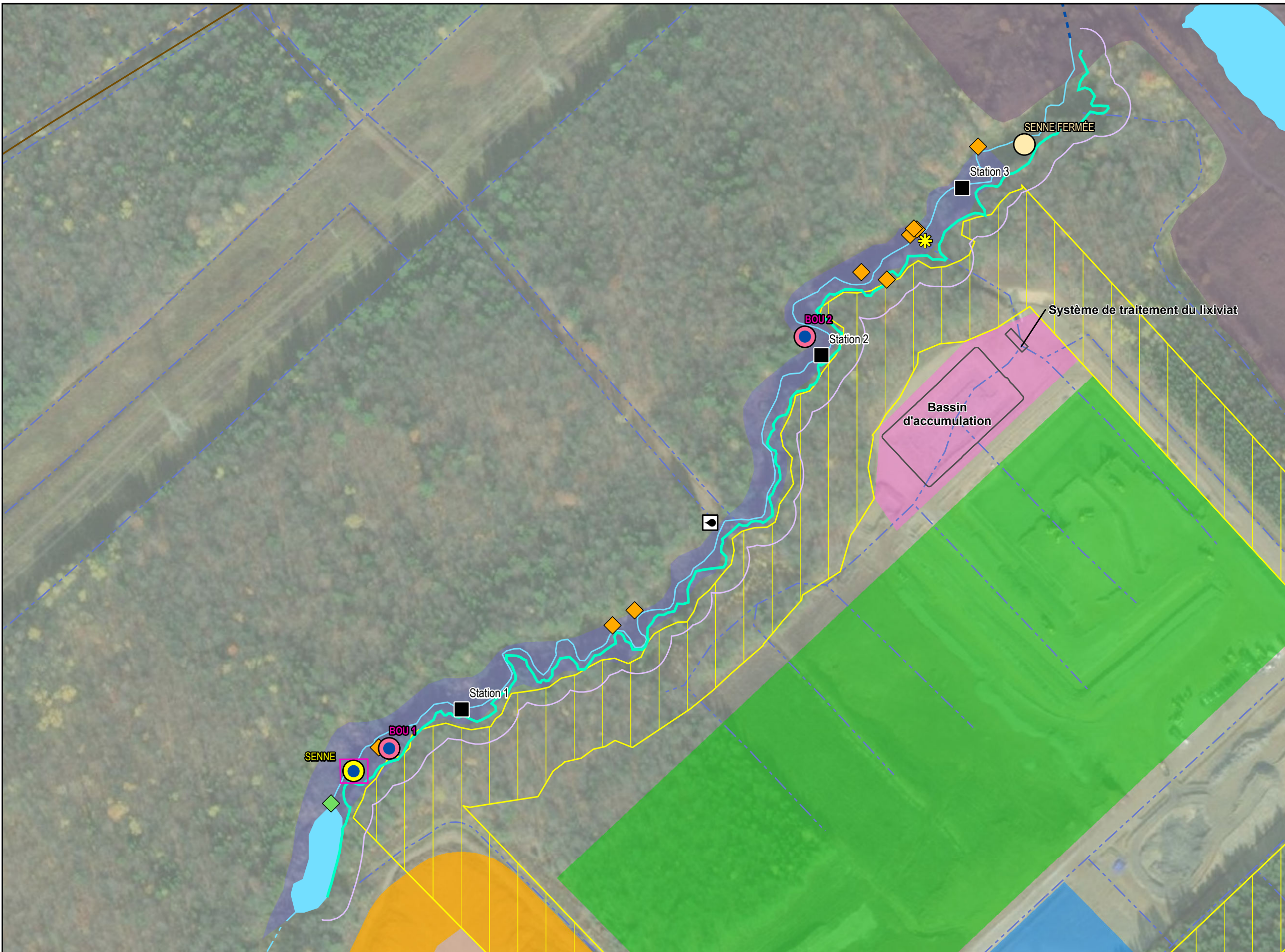
Gestion 3LB effectuera un suivi de l'habitat du poisson et de son utilisation aux années 3 et 5 suivant le début de l'exploitation du LE SC. Ce suivi sera réalisé dans le même segment du cours d'eau CE-13 et durant une période similaire (juin à août) lorsqu'une quantité d'eau suffisante sera présente dans le cours d'eau. Gestion 3LB déposera un rapport de suivi au plus tard le 1^{er} décembre de l'année du suivi.

Bibliographie

- FFQ & MEF (1996). *Habitat du poisson - Guide de planification, de réalisation et d'évaluation d'aménagement*. Québec. Fondation de la Faune du Québec et ministère de l'Environnement et de la Faune. 133 p.
- PESCA Environnement (2020a). *Lieu d'enfouissement et centre de traitement de sols contaminés – Protocole d'inventaire de salamandre sombre du Nord et de caractérisation initiale de l'habitat du poisson et de son utilisation – version modifiée* (pour Gestion 3LB). 8 p.
- PESCA Environnement (2020b). *Rapport d'inventaire de la salamandre sombre du Nord et de caractérisation initiale de l'habitat du poisson et de son utilisation. Lieu d'enfouissement et centre de traitement de sols contaminés* (pour Gestion 3LB). 15 p.

Annexe A Résultats – suivi an 1

-  Point de rejet du LESC
-  Ponceau
-  Bande riveraine de 15 m
-  Milieu perturbé par l'activité humaine
- Stations d'inventaire**
-  Section transversale
-  Bourolle
-  Senne
-  Senne station fermée
- Résultats d'inventaire**
-  Poisson
-  Phragmite abondant
-  Quenouille
-  Lenticule mineure
- Infrastructures du projet**
-  Centre de traitement des sols
-  Cellule d'enfouissement
-  Aire de traitement du lixiviat
-  Zone tampon
-  Cellule d'enfouissement du LET
-  Zone tampon de 50 m du LET
- Hydrographie**
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Fossé
-  Canalisation souterraine
-  Limite du littoral
-  Plan d'eau
-  Milieux humides sur le terrain du projet (Qualitas 2017)
- Autres éléments**
-  Route locale



Sources :
 © Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2016
 © BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2016
 © Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, reproduit avec la permission de RNCAN, 2016

Crédits de la couche de service : Source: Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

N/Réf. :3LBBCC_2970_001A_Poisson_20221121

Projection : NAD 1983 MTM 8

2022-11-21

